

Paul Martin & compagnies

un pamphlet d'ALAIN DENEAULT

Soixante courtes thèses sur l'*alégalité* des paradis fiscaux.

Comment un premier ministre du Canada s'arrange pour échapper lui-même aux lois qu'il est censé faire appliquer.

(Montréal, le 8 mars 2004.)

« § 2 – Paul Martin a été ministre des Finances de 1993 à 2002, il a siégé au Fonds monétaire international (FMI) pendant presque toute cette période, tout en présidant un temps le G20, l'instance internationale regroupant les 20 pays les plus industrialisés de la planète, en banlieue du G8. Il est premier ministre du Canada, coprésident de la Commission des Nations unies pour le secteur privé et le développement et ex-actionnaire unique de la Canada Steamship Lines (CSL), cédée il y a peu à ses fils. La famille Martin détient des biens immobiliers au Canada et aux États-Unis, une compagnie d'autocars (l'ex-Voyageur Colonial), une ferme au Québec, quelque 10 sociétés d'investissement, des cinémas à Vancouver et des actions dans la firme d'exploitation pétrolière Cordex Petroleum. S'il arrivait à assumer tous ces titres sans se placer en conflit d'intérêts, M. Martin ferait preuve d'une schizophrénie à frontières multiples dont l'importance pathologique le rendrait inapte à occuper une seule des fonctions auxquelles il prétend. »

Alain DENEAULT (extrait)

Voilà une des soixante courtes thèses qu'avance Alain Deneault pour expliquer ce que signifie véritablement, dans le contexte actuel de la mondialisation, le fait qu'un premier ministre du Canada s'arrange pour échapper lui-même aux lois qu'il est censé faire appliquer. « L'*alégalité* n'est même plus l'illégalité, mais là où l'on peut substituer SA loi à LA loi ».

Concrètement, le seul fait de confier la gestion de sa flotte à une entreprise située aux Bahamas entraîne un manque à gagner pour chaque bateau de 700 000 $ par année dans les finances publiques dont Paul Martin a la garde… « On n'entendra plus de la même façon parler de "déficit budgétaire", de "dette d'État" et de "manque à gagner dans les finances publiques", comme si tout cela était le fait d'une malédiction aveugle dont les plus pauvres feraient par hasard les frais. »

Alain Deneault, militant des premières heures du groupement Attac-Québec, nous rappelle, par ce pamphlet très bien documenté et au style clair et concis, que chacun de nous est autorisé à réfléchir sur ces questions cruciales pour notre société. Chacun de nous est à même de percevoir comme le fait d'une évidente perversion la situation politique canadienne telle que l'avènement de Paul Martin la redessine : les paradis fiscaux, en créant des aires de non-droit où tout est possible, constituent une négation de nos acquis politiques, des lois du travail, des questions diplomatiques (avec leur corruption), de la sauvegarde de notre environnement, etc.

Alain Deneault nous invite clairement à nous mêler de ce qui nous regarde !



Alain Deneault est né dans l'Outaouais.

Il termine actuellement un doctorat en philosophie à l'Université de Paris-VIII et est parallèlement doctorant-chercheur au Centre Marc Bloch de Berlin.

Ses travaux universitaires sont divers : il s'est intéressé à la philosophie allemande du XIXe siècle, à la philosophie française du XXe siècle, à l'esthétique, à la psychanalyse, à l'œuvre de Georg Simmel…

Rien de tout cela ne le qualifie pour parler des paradis fiscaux, et c'est justement à ce titre qu'il en parle…

- 30 -

112 pages, 16, 95 $

Relations de presse : Marie-Pierre Barathon

Tél. : (514) 523-7993, poste 4214 / Courriel : mbarathon@sogides.com